

- I. Situation météorologique
- II. Situation hydrologique (non parvenue)
- III. État des cultures et Situation phytosanitaire
- IV. Pâturages, points d'eau et mouvement des animaux
- V. Situation Zoo sanitaire
- VI. Etat de la végétation
- VII. Situation halieutique
- VIII. Situation des marchés agricoles
- IX. Perspectives
- X. Avis et Conseils

Bulletin d'Information Agro-Hydro-Météorologique Décadaire

Décade du 11 au 20 octobre 2009

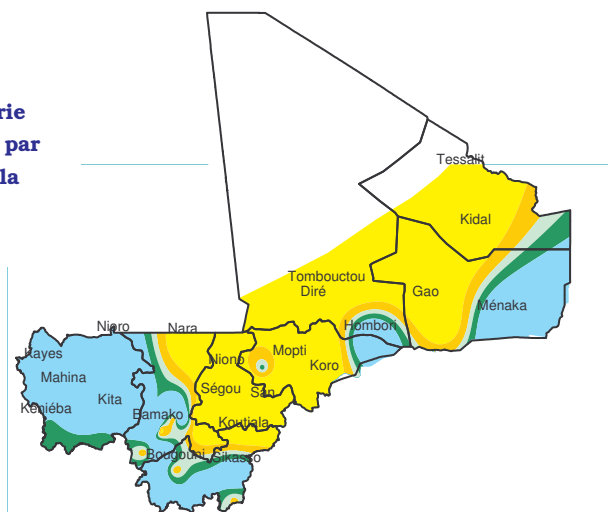
I- Situation météorologique

La situation météorologique au cours de la décade du 11 au 20 octobre 2009 a été caractérisée par le maintien de l'air humide sur le Centre et le Sud du pays.

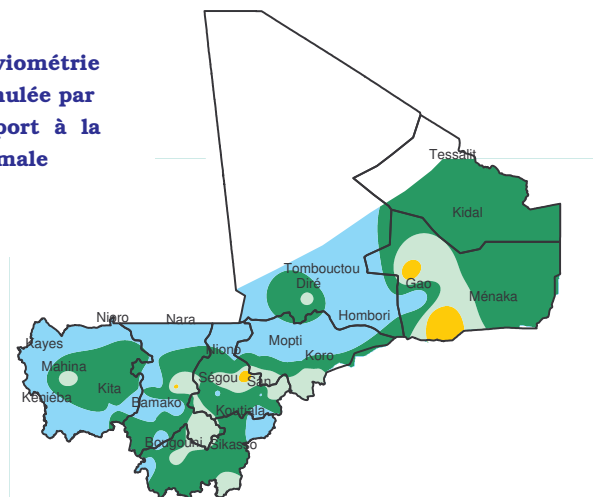
Les quantités de pluie recueillies pendant la période ont été déficitaires dans l'ensemble excepté les régions de Kayes, Sikasso, le Sud-Ouest de la région de Koulikoro et les localités de Hombori et Menaka où elles ont été normales à excédentaires.

A la date du 20 octobre 2009, le cumul des pluies recueillies est dans l'ensemble normal à excédentaire.

Pluviométrie décadaire par rapport à la normale

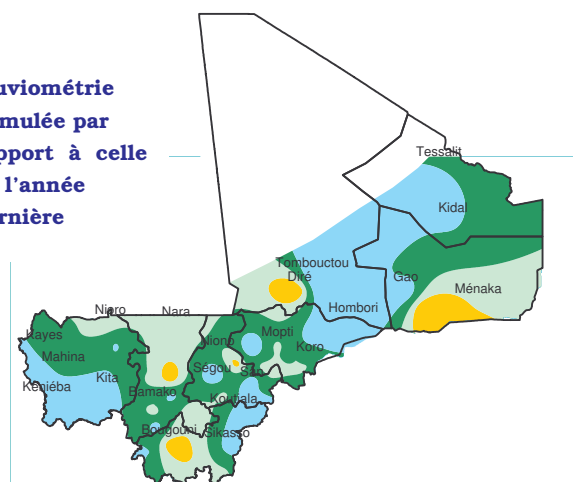


Pluviométrie cumulée par rapport à la normale



Ce cumul avoisine celui de l'année dernière à la même période dans la plupart des stations.

Pluviométrie cumulée par rapport à celle de l'année dernière



	Très déficitaire		Normale
	Déficitaire		Excédentaire
	Légèrement déficitaire		Pas de données

II- Situation hydrologique (non parvenue)

III –Etat des cultures et Situation phytosanitaire

D'une manière générale, les mil/sorgho sont aux stades d'épiaison/floraison, début maturation ; le maïs, l'arachide et le niébé à la maturation-récolte ; le cotonnier à l'éclatement des capsules-début récolte et le riz à la maturation - récolte.

Dans l'ensemble, les parcelles présentent un bon aspect végétatif.

La situation phytosanitaire ne présente pas d'inquiétudes majeures. Les quelques manifestations de nuisibles observées ont été maîtrisées grâce à l'intervention des brigades villageoises avec l'appui technique et organisationnel des services de protection des végétaux.

• **Sautériaux**, la fin de la saison des pluies correspond aussi à celle du cycle biologique de la plupart des sautériaux, peu de dégâts ont été observés sur les cultures. Au total de 1.440 ha ont été traités dans la bande sahélienne.

• **Oiseaux granivores**, les traitements se poursuivent dans les régions de Ségou et Mopti et 264 ha traités.

Actuellement, les oiseaux **Quelea quelea** et **Passer luteus** sont en phase de nidification, reproduction et éclosion.

• **Chenilles défoliatrices**, elles ont été observées dans la région de Sikasso à la suite de poches de sécheresse, dans les localités suivantes :

- six (6) Communes du Cercle de Sikasso : Sikasso, Kapala, Lobougoula, Kapolodougou, Finkologanadougou et Natien ;
- quatre (4) Communes du Cercle de Kadiolo : Dimaténè, zangarandougou, Dioumaténè et Diou ;
- trois (3) Communes du Cercle de Kolondiéba : Kadiena, Nagarasso et Tionki.

Les dégâts ont été observés sur les semis tardifs de sorgho et de mil, sur le pois sucré et les graminées sauvages. 774 ha ont été traités.

La situation du criquet pèlerin reste calme malgré les conditions écologiques favorables par endroits. Les prospections restent suspendues dans les aires grégarigènes du Criquet pèlerin à cause de l'insécurité qui sévit dans le nord du pays. Aucune signalisation n'a été enregistrée au cours de la période.

IV- Etat des pâturages, des points d'eau et le mouvement des animaux

La décade a été caractérisée par le maintien du bon état des pâturages herbacés et aériens dans l'ensemble à l'exception des zones pastorales des régions de Tombouctou, Gao et Kidal où le disponible fourrager reste moins important.

Les conditions d'abreuvement, l'état d'embonpoint des animaux et le niveau des productions animales sont bons dans l'ensemble.

Les troupeaux transhumants sont encore dans les pâturages d'hivernage. Aucun mouvement inhabituel n'a été signalé.

V- Situation zoo sanitaire

La situation zoo sanitaire a été calme dans l'ensemble. Aucun foyer de maladies animales n'a été enregistré.

VI- Etat de la végétation

Les ressources végétales entament pour beaucoup d'essences forestières la période de sclérose (jaunissement). Aussi, on note la poursuite de la fructification chez certaines essences forestières comme les *Cassia siberiana* (Sindjan), *Detarium microcarpum* (Tabaacoumpa), l'*Adansonia digitata* (Zira). Le tapis herbacé poursuit son jaunissement à travers l'ensemble du Territoire national. Quant à la faune sauvage elle présente un état satisfaisant et les habitats bien reconstitués dans les Aires protégées. S'agissant de la faune aviaire, les Quéléa-quéléa sont en pleine période de nidification.

VII- Situation halieutique

La décade a été caractérisée par une baisse des niveaux d'eau dans toutes les pêcheries, synonyme du début de la pêche active (pêche d'étiage). Les captures au cours de la décade ont connu une augmentation des quantités de poissons. Les prix moyens de poissons relevés au niveau des principaux points de vente dans les capitales régionales et du district de Bamako se présentent comme suit:

Les espèces dominantes dans les débarquements sont les genres : Lates (Saalé) ; Tilapia (N'teben) ; Clarotes (M'bolo) Labeo (M'Baman) ; Mormyrus (Nana) ; Synodontis ; (Konkon) ; Clarias (Manogo) ; Auchenoglanis (Korokoto).

- Kayes : 2.500 F CFA le kilogramme pour le Lates ; 1500 pour le Tilapia.
- Koulikoro : 1.906 F CFA le kg pour le Lates, 1175 pour le Tilapia
- Sikasso : 2.250 F CFA le kg pour le Lates, 1000 pour le Tilapia
- Ségou : 2.000 F CFA le kg pour le Lates, 1250 pour le Tilapia
- Mopti : 2.500 F CFA le kg pour le Lates, 800 pour le Tilapia
- Tombouctou : 2.212 F CFA le kg pour le Lates, 850 pour le Tilapia
- Gao : 1.500 F CFA le kg pour le Lates, 1000 pour le Tilapia
- Kidal : 3.500 F CFA le kg pour le Lates, 2.500 pour le Tilapia
- District de Bamako : 2.300 F CFA le kg pour le Lates, 2.000 pour le Tilapia

VIII- Situation des marchés agricoles

La situation a été caractérisée par une prédominance des fluctuations à la baisse des prix des céréales et par une évolution globalement stable des prix sur les marchés de consommation. Cependant elle se singularise par des hausses de consommation.

Cependant elle se singularise par des hausses de prix du sorgho sur les marchés de gros du District de Bamako.

Au cours de la période, sur les marchés ruraux de référence, les prix ont été de :

- ❖ **119 F** le kilogramme pour le mil à Monimpébougou en baisse par rapport à la décade précédente;
- ❖ **100 F** le kilogramme pour le sorgho à Koutiala en baisse par rapport à la décade précédente;
- ❖ **85 F** le kilogramme pour le maïs à M'Pessoba en hausse par rapport à la décade précédente et;
- ❖ **230 F** le kilogramme pour le riz local « Gambiaka » à Niono, en baisse par rapport à la décade précédente.

Dans les capitales régionales, les prix pratiqués par les détaillants ont été globalement stables. Ces prix pour les mil, sorgho et maïs ont évolué dans une fourchette, comprise entre :

- 125 F CFA le kilogramme pour le maïs à Ségou Centre;
- et 250 F CFA le kilogramme pour le mil à Kayes.

S'agissant des riz importés, leurs prix au détail ont évolué entre :

- 300 F CFA le kilogramme pour le riz RM40 importé à Bamako et à Ségou Centre ;
- et 400 F CFA le kilogramme à Kayes.

Pour ce qui concerne les riz locaux, leurs prix au détail ont varié dans les capitales régionales dans une fourchette comprise entre 300 F CFA le kilogramme pour le riz étuvé Blanc à Sikasso et 400 F CFA le kilogramme pour le riz local Gambiaka à Kayes.

Dans le District de Bamako, les prix à la consommation sont en baisse par rapport à la décade écoulée. Ils ont été de 175 F CFA le kilogramme pour le maïs, 200 pour le mil et le sorgho, 250 pour le sorgho et le maïs pilés, 275 pour le mil pilé et le niébé, 300 pour le riz RM40 importé (Exonéré), 350 pour le riz local Gambiaka (tout venant), 400 pour le fonio, 450 pour le riz BB importé parfumé et 550 F CFA le kilogramme pour le riz étuvé rouge importé.

Par rapport à la même période de l'année dernière, les prix sont en hausse pour le mil et le sorgho et en baisse pour le riz RM40 importé, le

maïs et le riz local Gambiaka. Comparés aux prix moyens des cinq dernières années, les niveaux de prix de cette année sont en hausse pour toutes les céréales.

IX- Perspectives

Sur le plan météorologique, des manifestations pluvio-orageuses avec des pluies faibles à modérées seront observées par endroits dans la région de Sikasso et dans le Sud des régions de Kayes, Koulikoro, Ségou et Mopti. Les conditions hydriques actuelles et celles attendues devront permettre aux cultures de boucler leur cycle.

Sur le plan phytosanitaire, on assistera à la poursuite des opérations de lutte aérienne contre les oiseaux granivores à Ségou (zone Office du Niger) et Mopti et à la surveillance des sautériaux et des chenilles (Sikasso).

Sur le plan pastoral, les conditions d'alimentation et d'abreuvement du cheptel resteront bonnes dans l'ensemble.

Sur le plan forestier, la perte du feuillage se poursuivra chez certaines espèces végétales.

X - Avis et Conseils

(Valables du 21 au 31 octobre 2009)

1. Il est demandé aux paysans de tenir compte des prévisions météorologiques quotidiennes pour sécuriser les produits récoltés se trouvant sur les aires de séchage.
2. Il est demandé également aux éleveurs et agro éleveurs de poursuivre l'entretien des parcelles de cultures fourragères ; de veiller au respect des pistes pastorales et des gîtes d'étape conformément aux conventions locales, communales et intercommunales et de se munir de carnet sanitaire des animaux et de certificat international de transhumance pour des besoins de sécurité.
3. Il est demandé aux populations de protéger les nouvelles plantations contre les feux de brousse.
4. Il est demandé à chaque communauté de pêche de respecter les dispositions réglementaires.

Bamako, le 23 octobre 2009

Le GTPA

PLUVIOMETRIE DECADAIRE (mm)

Période du 11 au 20 octobre 2009

STATIONS	PLUIES DECADAIRES				CUMULS A PARTIR DU 1er MAI				POURCENTAGES			
	PD09	NJD09	PD08	ND	PC09	NJPC	PC08	CN	PD09/ND	PC09/CN	PC09/PC08	PD09/PD08
KAYES	46.2	2	11.5	12.3	728.3	56	722.9	577.3	*	126	101	*
NIORO DU SAHEL	47.0	2	4.3	6.0	521.4	44	699.0	400.4	*	130	75	*
YELIMANE	30.7	2	25.4	6.6	538.7	48	578.3	425.7	*	127	93	121
DIEMA	28.0	1	0.0	7.1	502.5	39	449.7	553.6	*	91	112	*
MAHINA	-9.9	-9.9	0.0	14.7	13.0*	1*	904.8	792.5	-9.9	-9.9	-9.9	-9.9
BAFOULABE	61.0	2	0.0	14.7	573.2*	31*	624.0	719.3	*	80	92	*
KITA	26.6	3	1.4	21.8	953.9	77	804.1	867.0	122	110	119	*
KENIEBA	22.9	2	4.0	22.2	1362.6	72	748.8	1005.3	103	136	182	*
KOULIKORO	21.8	1	30.8	10.3	989.7	54	875.7	753.9	*	131	113	71
BAMAKO VILLE	20.2	2	84.6	14.3	982.6	74	1301.0	904.9	141	109	76	24
BAMAKO SENOU	4.8	3	53.6	10.8	874.5	71	1167.1	835.6	44	105	75	9
SOTUBA	7.0	1	59.0	15.0	854.0	60	927.8	868.2	47	98	92	12
KATIBOUGOU	5.8	2	15.0	10.3	951.9	64	858.7	753.9	56	126	111	39
KATI-HAUT	17.0	1	27.2	8.1	951.3	54	932.1	692.7	*	137	102	63
BAGUINEDA	10.0	1	0.0	14.2	722.0	48	695.0	795.5	70	91	104	*
OUELESSEBOUG,	41.2	1	2.4	14.4	1151.6	63	958.6	896.6	*	128	120	*
DIOILA	2.5	1	3.2	12.8	681.4	65	913.0	915.1	20	74	75	78
BANKOUMANA	19.0	2	29.0	16.2	793.4	48	779.5	867.8	117	91	102	66
KOLOKANI	15.0	1	0.0	14.2	885.9	50	983.7	672.5	106	132	90	*
DIDIENI	20.5	4	0.0	6.0	583.0	58	731.1	616.2	*	95	80	*
NARA	0.0	0	7.0	2.8	449.1	42	547.9	371.6	0	121	82	0
BANAMBA	8.6	2	9.2	6.4	432.6	36	715.7	621.1	134	70	60	93
KANGABA	9.0	1	13.4	15.5	910.5	65	953.8	970.6	58	94	95	67
SIKASSO	38.1	4	19.2	24.2	984.7	87	833.7	1016.2	157	97	118	198
BOUGOUNI	12.3	3	5.3	20.5	845.1	81	1281.0	1046.0	60	81	66	*
YANFOLILA	49.0	3	33.0	28.1	1191.5	60	1072.0	1047.1	174	114	111	148
KOUTIALA	2.7	2	15.2	13.6	830.6	75	713.3	815.6	20	102	116	18
N'TARLA IRCT	0.0	0	67.0	16.3	798.3	52	760.7	781.3	0	102	105	0
KADIOLO	18.0	1	12.0	26.5	776.0	51	901.0	963.8	68	81	86	150
KOLONIEBA	22.0	2	6.0	16.8	970.5	54	1344.0	954.2	131	102	72	*
YOROSSO	6.0	1	20.0	18.7	1000.0	57	684.0	732.9	32	136	146	30
SEGOU	0.5	1	27.0	4.7	693.7	52	613.8	599.6	11	116	113	2
SAN	0.0	0	36.7	7.2	725.7	62	555.7	650.1	0	112	131	0
KONOBougou	0.0	0	0.0	10.0	536.5	33	411.0	716.7	0	75	131	-999
KE-MACINA	0.0	0	30.0	9.2	426.5	31	624.5	707.5	0	60	68	0
BAROUELI	0.0	0	2.0	6.4	572.4*	34*	557.2	660.7	0	87	103	0
BLA	0.0	0	24.0	8.7	640.0	43	763.0	666.3	0	96	84	0
NIONO	0.0	0	16.0	1.4	488.0	33	641.0	443.0	0	110	76	0
TOMINIAN	0.0	0	44.0	7.2	523.7	41	556.0	623.5	0	84	94	0
MOPTI	0.0	0	11.0	2.6	515.5	50	603.3	425.4	0	121	85	0
HOMBORI	9.5	1	12.0	1.7	371.9	39	276.5	321.1	*	116	135	79
BANDIAGARA	0.0	0	11.0	3.8	504.3	32	469.7	458.8	0	110	107	0
BANKASS	0.0	0	23.0	3.6	451.6	34	503.0	527.6	0	86	90	0
DJENNE	0.0	0	18.0	5.4	410.6	37	477.0	492.3	0	83	86	0
KORO	0.0	0	19.0	4.0	417.3	36	456.7	475.7	0	88	91	0
TENENKOU	0.0	0	0.0	0.0	364.0	27	270.0	332.5	-999	109	135	-999
DOUENTZA	0.0	0	0.0	2.8	503.7	33	404.6	394.7	0	128	124	-999
GAO	0.0	0	0.0	0.6	236.1	27	180.7	176.1	0	134	131	-999
MENAKA	3.0	1	0.0	0.2	207.7	19	267.0	201.5	*	103	78	*
ANSONGO	0.0	0	0.0	0.9	118.6	13	223.3	218.5	0	54	53	-999
BOUREM	0.0	0	0.0	0.2	77.0	14	76.8	129.0	0	60	100	-999
TOMBOUCTOU	0.0	0	5.0	0.6	190.7	24	143.3	160.3	0	119	133	0
G-RHAROUS	0.0	0	0.0	0.8	179.0	10	21.0	117.4	0	152	852	-999
GOUNDAM	0.0	0	0.0	0.4	157.0	12	245.0	167.5	0	94	64	-999
DIRE	0.0	0	16.0	0.8	158.0	10	244.0	196.3	0	80	65	0
KIDAL	0.0	0	0.0	0.3	115.2	19	101.4	115.8	0	99	114	-999
TESSALIT	0.0	0	0.0	0.1	76.0	9	69.8	67.8	0	112	109	-999

PD: Pluies décadaires ND: Normale décadaire NJD: Nbre de jours de pluie de la décade PC: pluie cumulée (-9.9) = donnée manquante * = >200%
X09 et X08: paramètres des années 2009 et 2008 NJPC: nbre de iours de pluie cumulés (-999) = pluies 08 et 07 nulles CN: cumul Normal